

DÉCLARATION D'INTENTIONS

Comment abolir le chômage à Rennes ?

Nous mettrons en place une politique municipale visant à **supprimer le chômage à Rennes** et à **lutter contre la spécialisation des tâches**. Elle renouvellera sous une forme inédite le célèbre slogan : « *Travailler deux heures par jour* » !

En urgence, **chaque chômeur et chômeuse de Rennes** – dont les personnes sans-papiers qui vivent ici et n'ont pas le droit de travailler à cause du racisme institutionnel – **recevra un revenu de 2000 euros nets par mois** (indexé sur l'inflation). Ce revenu sera mis à disposition à condition de **renoncer au travail privé rémunéré**.

Par ailleurs, des **emplois de fonctionnaires municipaux** seront créés et leur travail sera notamment utilisé pour la mise en place de l'autosuffisance alimentaire, du zéro mal-logement, de la suppression de l'usage des véhicules privés dans Rennes. Sans reproduire à l'identique l'expérience des « territoires zéro chômeur », nous organiserons un **état des lieux des besoins réels de la population rennaise dans tous les domaines jugés fondamentaux** (nourriture, logement, déplacement, dépendance, écologie, loisirs, etc.) et nous créerons autant d'emplois que nécessaire afin de satisfaire pleinement ces besoins. Les personnes en situation de handicap auront enfin accès à ces emplois, et ce ne sera pas à elles d'adapter leur handicap au travail mais **aux conditions de travail de s'adapter au handicap**.

L'objectif d'abolition du chômage sera d'autant plus rapidement atteint qu'il sera complété par une **politique municipale visant à repenser le travail et son organisation**. La notion de travail sera élargie et ne sera plus assimilée au seul emploi, notamment à l'emploi marchand source d'exploitation ou de profit. Nous ouvrirons trois grands chantiers en la matière.

D'abord, le **travail domestique**, qui est au cœur de l'exploitation des femmes, sera enfin considéré comme un véritable travail : il inclura en particulier toutes les tâches ménagères et les tâches liées aux enfants et aux personnes âgées. Mais il inclura aussi différentes tâches – présentes, mentales, émotionnelles – qui contribuent à fabriquer du lien social à l'échelle d'un quartier ou d'une rue.

Ensuite, le **travail bénévole**, qui est aujourd'hui utilisé par le marché et les pouvoirs publics pour externaliser certaines tâches jugées non rentables, sera lui aussi reconnu.

Enfin, nous engagerons une **réflexion collective sur le « travail des enfants »**. Le statut de mineur-e est notamment associé à une mise au travail scolaire à la fois obligatoire et gratuite. Afin de libérer les enfants de la dépendance financière absolue par rapport à leur famille et de les émanciper de la tutelle des adultes, notamment des enseignant-e-s, **nous rémunérerons le travail scolaire et nous le transformerons** de manière à rendre son caractère obligatoire enviable. Pour cela, un revenu mensuel de 2000 euros nets (indexé sur l'inflation) fait partie des projections les plus raisonnables. De même, nous engagerons une **réflexion collective**, associant à égalité personnels de l'éducation et mineur-e-s, **sur l'organisation de l'école et les pédagogies émancipatrices**. Cette réflexion devra déboucher, dans un délai de trois mois, sur une réforme en profondeur des écoles publiques de Rennes. Les collèges, les lycées et les universités seront invités à suivre le mouvement.

Mais repenser le travail suppose aussi de **s'attaquer à ce qui est au cœur de la division du travail**, des inégalités de revenus et de patrimoine, de l'exploitation : la *spécialisation des tâches*, étant entendu que la polyvalence est aujourd'hui au mieux un prétexte pour baisser et rentabiliser le « coût du travail ». Nous proposerons ainsi d'**expérimenter à l'échelle municipale une nouvelle organisation du travail**. Trois directions pourraient ici être envisagées.

La première consisterait – par la création massive d'emplois de fonctionnaires municipaux payés 2000 euros nets par mois et par personne tout en bénéficiant d'au moins deux jours de congés par

semaines et de dix semaines de congés payés par an – à « **démarchandiser** » **le plus possible le travail local**, notamment celui qui permet la satisfaction de nos besoins jugés fondamentaux. En effet, en la matière, nous faisons l'hypothèse que le service public municipal sera plus efficace qu'un système privé qui repose avant tout sur une logique de profit.

La deuxième direction consisterait à proposer, sur la base du volontariat, de **diversifier son travail**, ce qui supposerait la mise en place d'un **service public municipal de formation sur toute la vie**. En particulier, nous voulons **sortir de la logique marchande les tâches les plus nécessaires mais ô combien ingrates** – notamment en termes de revenu, de conditions de travail et d'espérance de vie – afin de les rendre collectives et donc partagées. Par exemple, il ne nous semble pas normal que des personnes soient spécialisées à vie dans le travail de ramassage des poubelles. Nous pensons qu'il est possible de collectiviser ce type de travail en instituant par exemple une demi-journée, par an et par habitant-e, de formation et de participation au ramassage des poubelles. Si cette politique était étendue à d'autres tâches, cela nous **rendrait solidaires pour sortir du « sale boulot » les gens qu'on exploite** et leur donner la possibilité d'accéder à des tâches plus enviables grâce à l'abolition locale du chômage.

La troisième direction consistera à engager une **réflexion collective sur la manière de réaliser le travail**. Nous ne voulons pas qu'un travail soit en lui-même ingrat, difficile, dangereux et nous voulons repenser la réalisation même de chaque tâche de manière à la rendre, par sa collectivisation, plus agréable, plus facile, moins chronophage.